



Reconnaître les soins comme un droit humain : un impératif mondial

Événement parallèle en ligne de la 70^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations Unies

- Date : 11 mars
- Heure : 08h30-10h30 EDT | 13:30-15:30 CET
- En ligne : [INSCRIVEZ-VOUS ICI](#)

Contexte

Les soins sont essentiels à la reproduction sociale, à l'égalité des genres et à la durabilité des systèmes politiques et économiques. En août 2025, la Cour interaméricaine des droits humains a rendu un avis consultatif historique (OC 31/25) reconnaissant les soins comme un droit humain à part entière, promouvant une approche fondée sur les droits pour les communautés et les travailleurs.euses sociaux.ales, dont la majorité sont des femmes, ce qui a représenté une victoire pour le programme de transformation des mouvements sociaux et syndicaux. D'autre part, les forces économiques mondiales dominantes continuent de maintenir les soins dans un état de sous-évaluation systématique, de sous-financement et de marchandisation croissante, sous l'effet de l'austérité, de la privatisation et des réformes dictées par le marché qui sapent les obligations des États.

Afin d'éclairer l'action transformatrice, l'ISP a mené une vaste étude de recherche passant en revue les initiatives, la législation et les politiques en matière de soins, leurs succès et leurs lacunes, les tendances à la privatisation et les expériences de remunicipalisation, offrant une perspective mondiale au-delà de l'Amérique latine et des Caraïbes. La recherche interrégionale met en évidence des schémas structurels communs qui entravent la reconnaissance et la réalisation des soins en tant que droit humain.

Les progrès vers une vision des soins fondée sur les droits restent très inégaux d'une région à l'autre, les soins continuant souvent d'être considérés comme une charge privée plutôt que comme un bien public. Si les soins en tant que droit gagnent du terrain dans le discours international, ils ne sont souvent reconnus qu'indirectement à travers d'autres droits. En Afrique, l'établissement de normes régionales et les réformes nationales renforcent la reconnaissance juridique du travail lié aux soins grâce à des cadres d'égalité, de travail et de protection sociale. En Europe, la stratégie européenne en matière de soins a amélioré la coordination des politiques en matière d'accès, de qualité, d'accessibilité financière et de capacité de la main-d'œuvre, mais sa mise en œuvre reste inégale et se concentre souvent sur des mesures relatives au marché du travail plutôt que sur les droits universels. Dans la région MENA et dans une grande partie de l'Asie-Pacifique, les soins continuent d'être considérés comme une responsabilité privée non rémunérée des femmes, avec une protection juridique limitée et une privatisation croissante. Si certains pays élaborent des feuilles de route en matière de soins et étendent la protection sociale, les progrès sont fragmentés et l'accent mis sur les droits est limité. En Amérique du Nord, les réformes en matière de garde d'enfants marquent une évolution vers la reconnaissance des soins comme un bien public, mais leur viabilité est remise en cause par le sous-financement, l'instabilité de la main-d'œuvre et les

longues listes d'attente. Dans toutes les régions, les syndicats et la société civile jouent un rôle essentiel dans la promotion des droits en matière de soins, mais les progrès sont freinés par une volonté politique limitée, des pressions fiscales, une application insuffisante, l'informalité, l'exclusion sociale et des normes de genre profondément ancrées.

Dans le cadre de la 70^{ème} Session de la Commission de la Condition de la Femme des Nations unies, le groupe central du Manifeste pour la reconstruction de l'organisation sociale des soins organise un événement parallèle qui vise à créer une dynamique mondiale pour la reconnaissance des soins comme un droit humain dans les législations nationales du monde entier.

Objectifs

- Présenter les conclusions d'une vaste étude sur la législation, les tendances et les initiatives politiques en matière de soins en Europe, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Amérique du Nord.
- Proposer une réflexion fondamentale sur la promotion de la reconnaissance et de la mise en œuvre effectives des soins en tant que droit humain, en mettant l'accent sur les droits des travailleurs.euses sociaux.ales à l'échelle mondiale, dont la majorité sont des femmes.
- Partager des perspectives féministes en matière d'économie politique en :
 - Analysant comment les systèmes économiques mondiaux, l'austérité, la privatisation et les institutions financières internationales façonnent les politiques et les résultats en matière de soins, souvent en contradiction avec le droit humain aux soins.
 - Examinant le financement des soins sous l'angle des droits humains, y compris les dimensions macro-économiques, les engagements multilatéraux et la volonté politique de transformation, en reliant les politiques mondiales et régionales aux réalités nationales et aux expériences vécues.
 - Élaborant des stratégies collectives parmi les mouvements sociaux et syndicaux, en fournissant des orientations en matière de plaidoyer et des appels à l'action au-delà de la CSW70.

Projet d'Ordre du jour

08h30-08h40 | Ouverture et présentation

- Accueil et objectifs. **Berivan Öngörür, ISP-VISION**
- Revendiquer les soins comme un droit humain et un bien public. **Daniel Bertossa, Secrétaire général de l'ISP**

08h40-09h20 | Les soins comme droit humain. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

- Résultats de recherche, **Georgia Montage-Nelson, Global Labour Institute**
- Réponse principale sur la promotion des soins en tant que droit humain, en mettant l'accent sur les droits des travailleurs.euses sociaux.ales à l'échelle mondiale, **Jeff Vogt, ILAW Network**

Modératrice : Berivan Öngörür, ISP-VISION

09h20-10h00 | Perspectives féministes en économie politique

- Analyse des systèmes économiques mondiaux et des obstacles aux soins ; influence du FMI, de la Banque mondiale et des réformes structurelles, **Mahinour ElBadrawi, responsable des partenariats mondiaux, CESR**
- Financement des soins en tant que droit humain, **Nicole Maloba, Responsable de la justice économique et des droits, FEMNET**
- Élaboration d'une stratégie : prochaines étapes et appel à l'action collective, **Neelanjana Mukhia, Directrice Responsable de la de la Justice de Genre, OXFAM**

Modératrice : Wangari Kinoti, ActionAid

10 h 00 – 10 h 30 | Forum

- Interventions de l'auditoire
- Synthèse et points clés à retenir.

Modératrice : Camila Barreto, GI-ESCR